



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Montreuil, le 21/03/2018

Communiqué

## Publication des données géographiques des AOC viticoles

L'INAO a publié les données parcellaires des AOC viticoles le 19 mars dernier. Cette publication, qui fait suite à un important travail de vectorisation des données, représentent 289 appellations et plus de 3,8 millions de parcelles.

Elles sont désormais consultables sur le géoportail opéré par l'IGN ([www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)) ainsi que sur [www.data.gouv.fr](http://www.data.gouv.fr).

La mise en ligne de ces données par l'INAO a pour objectif de répondre aux besoins de ses partenaires mais aussi de permettre aux viticulteurs et aux citoyens d'accéder aux tracés des délimitations en AOC.

Cette mise à disposition des données cartographiques de l'INAO s'inscrit dans le cadre de la République Numérique et de la Directive européenne INSPIRE.

Jusqu'alors, l'INAO mettait à disposition ses données sur demande. Désormais, elles sont accessibles au plus grand nombre grâce à cette mise en ligne. A terme, l'ensemble des données cartographiques de l'INAO seront accessibles, en plus des appellations viticoles.

A noter : Ces données sont pour l'instant en version « bêta » pour permettre aux utilisateurs de faire remonter les anomalies rencontrées et à l'INAO de compléter les données sur les territoires qui ne sont pas encore vectorisés et sur les autres productions que le vin.

---

### L'INAO

L'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) est l'établissement public en charge de la mise en œuvre de la politique française relative aux produits sous signes officiels d'identification de l'origine et de la qualité (SIQO) : AOC/AOP, IGP, label rouge, STG et agriculture biologique. A ce titre, il instruit les demandes de reconnaissance sous signes officiels, il assure la protection de ces signes et de leurs dénominations, leur promotion en France et à l'étranger, la délimitation et la protection de leurs aires de production et la supervision de leurs dispositifs de contrôles. Il donne également un avis sur l'ensemble des documents d'urbanisme ou projets d'installation classée localisée dans une aire de production.

### Contacts Presse :

Nadia Michaud - 01 73 30 38 78 – [n.michaud@inao.gouv.fr](mailto:n.michaud@inao.gouv.fr)

Josselin Aubrée – 01 73 30 38 39 – [j.aubree@inao.gouv.fr](mailto:j.aubree@inao.gouv.fr)

[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr) /  INAO – Institut national de l'origine et de la qualité